

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2022 A 19 HEURES

**Présents :** - S. BONJEAN - C. CHEVALIER – M GOUEFFON – F. JOUANET - D. MOUSSET -  
D. PAQUERIAUD - I. PETITJEAN - C. POMMIER - M. SIMON - B. TRONCIN – P. VIMONT - D. VIZIER

**Absents :** Grégory BASSET (procuration à Sylvain BONJEAN) – Sophie BURGAT (procuration à Céline CHEVALIER) – Jean-Michel LAROCHE (Excusé).

**Secrétaire de séance :** Isabelle PETITJEAN

### Ordre du jour :

#### **Passage à la comptabilité M57 au 01 janvier 2023**

La DGFIP appelle les collectivités locales à se porter candidates pour la comptabilité M57 avant l'échéance du 01 janvier 2024. Le référentiel budgétaire et comptable M57 étend en outre à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les Régions, offrant une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires. Le maire propose de passer à la M57 dès le 01 janvier 2023.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Arrivée de Philippine VIMONT à 19h10.

#### **Plan de financement SDE ajout éclairage impasse Alain Fournier**

Le SDE nous a transmis une estimation des travaux relative à l'ajout d'éclairage impasse Alain Fournier. Le montant des travaux s'élève à 375€.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

---

#### **Modification des tarifs de chauffage des salles communales**

Le montant du chauffage de la salle polyvalente pour des locations n'a pas été revu depuis le 01 janvier 2015 et celui de la maison des associations depuis le 01 janvier 2018. Vu l'augmentation des prix de l'Energie, il est proposé de les augmenter de 35%. Le tarif de la salle de la salle polyvalente passerait ainsi de 70 à 95€ et celui de la maison des associations de 40 à 55€

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

#### **Signature d'une convention de création « Espaces sans tabac » avec la Ligue contre le cancer**

La ligue contre le cancer a mis en place une action « Espaces Sans Tabac ». La commune de Bessay sur Allier souhaite entrer dans ce dispositif en interdisant par arrêté municipal la consommation de tabac au-devant des entrées de l'école primaire et maternelle de la commune. Le conseil municipal

doit autoriser le Maire à signer une convention avec la ligue contre le cancer qui accompagnera la commune dans cette démarche.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

#### ✚ Décision modificative N°2 local commercial : Remboursement caution

Madame Genet a vendu son fonds de commerce aussi la commune doit lui rembourser sa caution. Il n'a pas été prévu de ligne d'investissement au budget 2022 aussi il convient de prendre une décision modificative.

Article 165 Dépenses : 419€

Article 165 Recettes : 419€

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

#### ✚ Acquisition de biens dans le cadre du dossier de revitalisation du centre bourg

Suite à l'étude de revitalisation de bourg et à l'évaluation des domaines, il convient maintenant de délibérer pour fixer le prix des divers biens immobiliers devant faire l'objet d'un achat par la commune. Il s'agit des biens suivants :

PROPRIÉTÉ	ESTIMATION DES DOMAINES	PROPOSITION COMMUNE	PROPOSITION VENDEUR
RIFFAUDEAU – 6 Rue Charles Louis Philippe – AM 89	50 000€	55 000€	60 000€
VALLET - 1 Place Claude Ministron AM 123	11 000€	12 100€	15 000€
GIRAUD – 4 Rue Charles Louis Philippe – AM 90	5 000€	5 000€	12 000€
VALNAUD – 7 Rue de l'Echelle – AM150	45 000€	49 500€	55 000€
LAURENT – 3 et 5 rue de l'Echelle – AM 58 et 59	90 000€	La commune n'ayant pas besoin de la totalité de la parcelle, un bornage a été effectué pour acquérir seulement la surface nécessaire 376m <sup>2</sup>	

**PROPRIÉTÉ RIFFAUDEAU** – Prix d'achat : 60 000€

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

**PROPRIÉTÉ VALLET** – Prix d'achat : 15 000€

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

**PROPRIÉTÉ GIRAUD** – Prix d’achat : 8 000€

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

**PROPRIÉTÉ VALNAUD** – Prix d’achat : 55 000€

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

**PROPRIÉTÉ LAURENT** – Prix d’achat : 6 000€

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

### **Questions diverses**

Le Fonds d’action extérieure des collectivités territoriales (Faceco), la Croix Rouge et France Handicap ont remercié la municipalité pour le versement des dons et subventions.

Dans le cadre de la revitalisation de bourg, il est prévu de réaliser un chemin piétonnier (inscrit au PLU en emplacement réservé) le long du Luzerai qui irait du « panier Sympa à la mairie (vers nos espaces sportifs) dans un premier temps et qui pourrait continuer jusqu’à la ferme solaire. Une DIA est arrivée en mairie pour la vente de la maison de Monsieur Moinard. Les filles de M Moinard et le futur acheteur ont été contactés pour procéder à une division de la parcelle afin de permettre à la collectivité d’acquérir la partie le long du ruisseau et de créer ce chemin piétonnier. Division en cours.

Sur proposition du maire, Sylvain BONJEAN est nommé « correspondant incendie et secours ». Le 08 octobre à 10h à Neuilly le Réal aura lieu la remise des médailles du travail de Brigitte Sacristan, Albane Chégut, Ludovic Desfarges, et de deux élus, Martine Goueffon, Jean-Michel Laroche.

Le 9 décembre aura lieu le repas des élus employés.

Il faut prévoir une réunion fin Novembre pour « accueillir » les nouveaux habitants, réunion qui n’a pas eu lieu depuis trois ans en raison de la crise sanitaire. Charge entre autres à la commission communication de mettre à niveau le diaporama présentant la commune. Le dimanche 10 septembre, les employés des services techniques ont fait le tour de la commune afin de présenter leurs travaux aux élus ainsi que ceux qui étaient à prévoir. Il est validé le fait de faire un essai de végétalisation de l’ancien cimetière sur seulement une petite partie et de faire appel à des bénévoles pour aider à l’entretien du cimetière (Michel Simon propose de s’en occuper).

Le Conseil d’école maternelle aura lieu le 11 octobre exceptionnellement à l’horaire de 15h30 Martine GOUEFFON annonce le repas des aînés le 13 novembre.

Le téléthon aura lieu les 2 et 3 décembre en même temps que le marché de Noël. Les associations de la gymnastique et des cyclos participeront.

Les panneaux et les numéros pour la numérotation de rue sont commandés et devraient être livrés début décembre.

Une réunion pour la mise en place du soutien scolaire a eu lieu, 6 bénévoles se sont proposés, le centre social souhaiterait mettre en place deux soirs par semaine mais il manque deux bénévoles.

L’accueil de loisirs du centre social de Jaligny pendant les vacances de Toussaint sera à Bessay.

Mathis Theuil (qui avait suppléé Ludovic Desfarges pendant son arrêt maladie), remplacera Gabin Touzain, muté au Conseil Départemental au 1<sup>er</sup> octobre. Il lui a été proposé un contrat jusqu’à fin décembre dans un premier temps.

La SNCF a demandé d'utiliser le parking de la gare rue Marcellin Desboutin dans le cadre de travaux qui vont durer de septembre à mai pour une réparation de la voie de Bessay à Saint Germain des Fossés. Ces travaux vont occasionner des nuisances aux riverains, des engins vont stationner une quinzaine de jours sur Bessay.

Les potelets ont été posés sur la piste cyclable afin d'éviter aux voitures d'y pénétrer.

La construction du city stade est terminée, il faut maintenant attendre le passage de la commission de sécurité pour pouvoir le mettre en service.

L'entretien des chaudières aura lieu début octobre quand les chauffages seront en route.

Les radars pédagogiques seront prochainement installés.

Un panneau d'interdiction de circulation des poids lourds en direction de la Ferté sera posé avant le carrefour de la route de la Ferté le long de la RN7.

Après rencontre avec la DIRCE il s'avère que les panneaux lumineux annonçant les virages aux entrées nord et sud ne fonctionnent plus, l'un d'eux est HS, et un devis a été demandé pour l'autre (réparation à la charge de la commune).

Pascal Jouanet reprend la présidence du Tarot, la chorale est arrêtée faute d'un nombre suffisant de participants.

Le judo (antenne de l'ASPTT Moulins) a commencé ses activités au gymnase, une trentaine de jeunes ont participé aux premiers cours sur les deux horaires du vendredi soir.

Des dépôts sauvages ont eu lieu sur la zone des containers de tris route de la Ferté, la gendarmerie a été saisie, afin de verbaliser les contrevenants. Des solutions sont à l'étude.

En 2024, le tri sélectif en porte à porte pourrait être mis en place sur la commune, dicit le SICTOM.

La réparation de la nationale 7 vers la biscuiterie est en cours, ainsi que des « purges » allant du virage de la route bleue à la mairie. Les finitions doivent se faire en novembre lorsque l'autoroute sera ouverte.

Le jardin partagé qui est une très bonne idée occasionne du travail aux employés, il faudrait se diriger vers une prise en charge par des bénévoles du village pour les aider.

Dans le cadre de la ZAC de la garde, n'ayant pu trouver d'entente avec la famille Blasset pour l'achat de leurs terrains, ASSEMBLIA le concessionnaire a procédé à une modification des plans évitant cette parcelle. Une dernière possibilité d'accord à l'initiative de la famille Blasset reste envisageable si elle intervenait très rapidement et dans tous les cas avant fin septembre 2022. Déviation de la RN7, aucune nouvelle pour l'instant de la part de la DREAL, concernant notamment le barreau de la Ferté. Les quelques modifications notamment pour tenir compte des remarques des agriculteurs concernés étaient attendus pour fin juin. Le maire précise qu'il les recontactera très rapidement.

Dominique Vizier a assisté à l'AG gym, les effectifs sont en baisse, ils essaient de maintenir trois cours par semaine mais le coût des animateurs pèse sur les finances.

Une réunion aura lieu avec la société Photosol et ENEDIS la semaine prochaine pour appréhender le tracé du raccordement de la ferme solaire.

Le vendredi soir 30 septembre Jérôme PERICHON proposera sur la place Théodore de Banville pour la première fois sa nouvelle activité de vente de burgers (il sera présent les vendredis soirs sur la commune).

La rentrée scolaire s'est bien passée avec un protocole allégé dit « socle », maternelle 34 élèves, élémentaire 83 élèves. L'Espace Numérique de Travail a été mise en place. La première réunion du Copil chargé de la fiche action autour des écoles qui inclue le réaménagement des cours et une rénovation énergétique a eu lieu en présence du CAUE, de l'ARS, du DDEN, des directrices des 2 écoles, de la directrice de l'accueil de loisirs, des parents d'élèves, et des élus. Ce projet sera mené de façon collaborative entre tous les acteurs, les parents, les enfants....

sous forme d'ateliers participatifs de travail afin d'arriver à des solutions réalisables partagées par tous .

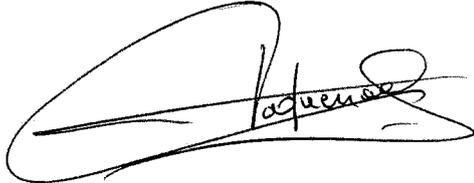
Brigitte Sacristan part en retraite au 01 février 2023.

L'ABAC organise le marché de Noël le 3 décembre et un marché du terroir le 9 juin 2023.

Séance levée à 21h24

Approuvé à la séance du 08 novembre 2022

Le Maire,  
Didier PAQUERIAUD

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Paqueriaud', written over a horizontal line.

La secrétaire,  
Isabelle PETITJEAN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Petitjean', written over a horizontal line.